



HAL
open science

Implications du principe de matérialité sur le contenu du reporting Développement Durable

Amel Ben Rhouma, Marie-José Scotto

► **To cite this version:**

Amel Ben Rhouma, Marie-José Scotto. Implications du principe de matérialité sur le contenu du reporting Développement Durable. Comptabilités, économie et société, May 2011, Montpellier, France. pp.cd-rom. hal-00646525

HAL Id: hal-00646525

<https://hal.science/hal-00646525>

Submitted on 30 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Implications du principe de matérialité sur le contenu du reporting Développement Durable

Amel BEN RHOUMA
Maître de Conférences
Université de Paris-Descartes - IUT Paris
CEDAG (EA-1516)
143 avenue de Versailles 75016 Paris
Amel.ben-rhouma@parisdescartes.fr

Marie-José SCOTTO
Enseignant-Chercheur
IPAG, Ecole de commerce Paris-Nice
IPAG LAB
184, Boulevard Saint-Germain
75006 Paris
m.scotto@ipag.fr

Résumé

Le reporting développement durable est devenu une pratique courante des grandes entreprises dans le monde. La question de sa réglementation s'est posée. Un certain nombre de pays ont déjà rendu ce mode de reporting obligatoire (France, Danemark, Suède, etc.). Néanmoins, ces initiatives sont très diverses et manquent aujourd'hui de cadre universel applicable à toutes les entreprises et fixant la liste des indicateurs clés à communiquer par entreprise et par secteur. Plusieurs directives et recommandations pour établir le reporting DD ont été publiées au cours de ces dernières années dont AA 1000 et le *Global Reporting Initiative*. Ces référentiels édictent plusieurs principes dont celui de la matérialité : le premier principe définissant le contenu du rapport selon la troisième version du GRI (G 3). Les thématiques abordées dans le rapport de développement durable sont à priori déterminées par cette notion même de matérialité. Ce principe a en effet des implications sur le contenu du reporting. Cette recherche a pour objectif d'explorer les implications du principe de matérialité sur le reporting DD. Les résultats indiquent qu'on assiste au développement d'une nouvelle approche de ce mode de reporting axée sur les indicateurs clés de performance de développement durable. Cette nouvelle approche complète et améliore le cadre de reporting universel GRI.

Mots clés : reporting DD, GRI, principe de matérialité, AA 1000, indicateurs clés, ESG

Abstract

Sustainability reporting became a common practice of the big companies in the world. The question of its regulations arose. Certain number of countries (France, Denmark, Sweden, etc.) has already returned this reporting compulsory. Nevertheless, these regulations are very diverse and miss universal frame applicable to all the companies and fixing the list of the key indicators to be communicated by company and by sector. Several guidelines for sustainability reporting were published during these last years: AA 1000 and Global Reporting Initiative. These guidelines promulgate several principles among them the materiality principle. It is the first principle defining the contents of the sustainability reporting according to the GRI framework. Issues approached on the sustainability report are determined by this concept. The materiality principle has implications on the contents of the reporting. This research has for objective to investigate the implications of the materiality principle on sustainability reporting. Results indicate that we attend the development of a new sustainability reporting approach which centered on the key performance indicators. This new approach improves and completes the GRI framework of sustainability reporting.

Key words: Sustainability reporting, GRI, materiality principle, AA 1000, key performance indicators, ESG

Introduction

Le *reporting* DD s'est développé en parallèle à l'évolution de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) (Unerman 2000). La définition de la RSE utilisée par la Commission Européenne (CE) reflète un concept par lequel les entreprises intègrent volontairement les préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes. «*La principale caractéristique de la responsabilité sociale se traduit par la volonté de l'organisation, d'une part d'assumer la responsabilité des impacts que ses activités et ses décisions induisent sur la société et l'environnement, et d'autre part, d'en rendre compte. Ceci implique un comportement à la fois transparent et éthique qui prend en compte les attentes des parties prenantes, respecte les lois en vigueur et, est en accord avec les normes internationales de comportement*»¹. «Rendre compte» est donc le premier des sept principes de la responsabilité sociale identifiés par le groupe de travail de l'ISO 26000, la norme intitulée «lignes directrices relatives à la responsabilité sociale » (Igalens 2009). Il y a donc un consensus pour que la transparence sur les conséquences des activités de l'entreprise soit la condition première de l'exercice de la RSE (*AccountAbility*). Les entreprises ont déjà pris l'initiative de publier volontairement des rapports environnementaux. Les premiers rapports ont été publiés à la fin des années 1980 aux Etats-Unis, principalement pour répondre aux attentes des autorités. Vers la fin des années 1990, l'entreprise est venue à un rapport plus large permettant de décrire ses performances en matière économique, sociale et environnementale: c'est le *sustainable report* ou rapport de développement durable (Mikol 2003). Aujourd'hui, ce mode de reporting a connu un essor important puisque la plupart des grandes organisations dans les pays développées publient des rapports sociaux et environnementaux² et communiquent ce type d'informations sur leur site internet. Différents intitulés sont accordés à ces rapports : durabilité, RSE, Triple-Bottom-Line, citoyenneté organisationnelle, environnementale, santé et sécurité, etc. Dans cet article, nous allons employer le terme « rapport de développement durable » pour faire référence à tous ces rapports.

Etant donné que le reporting DD volontaire est devenu de plus en plus une pratique courante des grandes entreprises, la question de sa réglementation s'est posée. Un certain nombre de pays ont déjà rendu le reporting développement durable obligatoire³ (Danemark, France, Suède, etc.). Néanmoins, ces initiatives sont très diverses et manquent aujourd'hui de cadre universel applicable à toutes les entreprises et fixant la liste des indicateurs clés à communiquer par entreprise et par secteur. La mise en place d'un régime de reporting

obligatoire sans la spécification d'un ensemble minimum d'indicateurs clés de performance à divulguer peut provoquer une augmentation de la divulgation et non la capacité de comparer et d'améliorer la performance des choses qui posent un réel problème (Lydenberg et al. 2010). Le problème de standardisation et d'uniformité du contenu du reporting DD a été exposé par plusieurs ONG et associations. L'établissement d'un cadre commun et global de *reporting* développement durable a été reconnu comme étant un but désirable. Ainsi plusieurs directives et recommandations pour établir le reporting DD ont été publiées au cours de ces dernières années. En 1999, une norme de responsabilité AA1000⁴ a été conçue pour accroître la responsabilité et la performance globale des organisations en augmentant la qualité sociale et éthique de la responsabilité, des rapports et des audits. La même année, le Global Reporting Initiative (GRI)⁵, qui semble avoir comme vocation de devenir la norme de référence (Lauriol 2004) a publié une version provisoire des normes de présentation pour les rapports de développement durable. La première version complète des lignes directrices du GRI a été publiée en 2000. Une autre version a été développée en 2002 et traduite à plusieurs langues, dont le français. La dernière version en date des lignes directrices GRI est celle de 2006. Les référentiels AA 1000 et GRI édictent plusieurs principes dont celui de la matérialité. C'est le premier principe définissant le contenu du rapport selon la troisième version du GRI (G 3). A cet égard, le GRI considère que *«les informations figurant dans le rapport doivent comprendre les thèmes et indicateurs représentant les impacts économiques, environnementaux et sociaux significatifs de l'organisation ou susceptibles d'influer substantiellement sur les appréciations et décisions des parties prenantes»*⁶. Le principe de matérialité énoncé par le GRI est qualifié comme étant le plus « original » par Igalens (2004). Les thématiques abordées dans le rapport de développement durable sont à priori déterminées par cette notion même de matérialité. Ce principe a en effet des implications sur le contenu du rapport. Quelles sont ces implications ? Cette recherche a donc pour objectif d'explorer le lien entre principe de matérialité et reporting DD.

La première partie de cet article s'attache à présenter une revue de la littérature sur le reporting DD. La deuxième partie sera consacrée à la présentation du principe de matérialité et ses implications sur le contenu du reporting de développement durable.

1. Revue de la littérature sur le reporting développement durable

Durant les trois dernières décennies, le reporting des entreprises s'est élargie d'un simple reporting financier à un reporting incluant des données environnementales, sociales et sociétales qu'on désigne désormais reporting de développement durable (DD). Aujourd'hui, le reporting DD constitue la partie la plus visible de la responsabilité globale des organisations. C'est ainsi que les recherches visant à étudier le comportement sociétal des entreprises à travers leur reporting DD se sont aussi multipliées. Notre revue de ces recherches permet de les classer en deux approches :

La première approche rattache le *reporting* DD au reporting financier traditionnel⁷. Les tenants de cette approche (Ramanathan 1976; Gray et al.1987) considèrent que la recherche *dans le domaine du reporting DD* doit obéir aux mêmes hypothèses que le *reporting* financier et utiliser les mêmes bases que ce dernier. Ainsi, puisque les utilisateurs finaux de l'information sociétale et environnementale sont les actionnaires, cette information peut être divulguée via les mêmes mécanismes du *reporting* financier que sont les états financiers. Les termes francophones décrivant ces informations additionnelles dans les états financiers se sont multipliés: comptabilité environnementale (Christophe 1992), comptabilité verte (Christophe 1995), comptabilité sociale ou sociétale (Capron 2000), reporting sociétal (Capron et Quairel 2003 ; Rivière-Giordano 2007). Cette vision rattachant le reporting DD au reporting financier s'est renforcée par le fait que le média choisi pour le reporting DD obligatoire est le rapport annuel de gestion (cf. Loi NRE⁸ en France). Cette approche qui lie le *reporting* DD au *reporting* financier est, selon Teller et Antheaume (2001) réductrice et ne semble pas fournir des opportunités de recherche significatives.

La deuxième approche place le *reporting* DD dans le cadre du contrat social qui lie la firme à la société (Gray et al.1995a; Damak-Ayadi 2004)). Elle donne donc une portée plus large à ce nouveau mode de *reporting*. Il n'est pas uniquement adressé aux partenaires financiers (les actionnaires), mais aussi aux autres partenaires de la firme (clients, employés, fournisseurs, etc.). Dans cet ordre d'idées, Capron et Quairel (2002) considèrent que la reddition, qu'elle soit financière ou sociétale, est un élément important dans les mécanismes de gouvernement des entreprises. Elle constitue un dispositif important dans les relations entre les dirigeants et les actionnaires, et éventuellement, d'autres parties prenantes. Elle s'inscrit dans des « contrats » explicites avec les actionnaires et implicites avec les autres parties prenantes.

Bien que l'approche comptable classique permet d'établir une base standard de compréhension du reporting DD, l'approche basée sur le contrat social est celle qui a permis d'enrichir la compréhension de ce nouveau mode de *reporting* et de ses mécanismes.

Notre revue de la littérature sur le reporting DD permet aussi d'identifier deux principaux champs de recherches dans ce domaine : les méthodologies utilisées pour extraire ou capturer empiriquement les données du reporting DD et les interprétations théoriques de ce mode de reporting.

1.1. Les méthodologies employées pour capturer les données du reporting DD

Le choix méthodologique suppose une sélection préalable d'un échantillon, le choix du média de reporting à utiliser et l'emploi d'une méthodologie de collecte de données. La plupart des études du reporting DD se base sur la taille de l'entreprise et analyse les documents produits par les grandes entreprises cotées (voir liste des travaux en annexe 1). Ce choix est justifié par le fait que les études empiriques pionnières dans le domaine (Ernst & Ernst 1978; Wiseman 1982) ont employé des échantillons de grandes entreprises. Les études qui leur ont succédé ont procédé au même choix dans l'objectif de comparabilité de leurs résultats aux résultats des études pionnières. Un autre argument pour le choix des entreprises de grande taille étant la disponibilité de leur média de communication de l'information DD : rapport annuel (Gray et al. 1995b) ou site internet (Freedman & Jaggi 2005). Notre revue de la littérature montre que le rapport annuel est le support d'analyse le plus utilisé dans les études empiriques. Les rapports annuels sont plus accessibles aux chercheurs que les autres rapports. Il est, néanmoins, reconnu dans la littérature que la focalisation exclusive sur les rapports annuels «*peut avoir comme conséquence de donner une image incomplète des pratiques de divulgation* » (Roberts, 1991, p.63). Pour cela, certaines études ont examiné des documents autres que le rapport annuel. Ainsi, Guthrie et Parker (1989) utilisent à la fois les rapports annuels et les rapports semestriels de l'entreprise australienne *Broken Hill Proprietary Company*. Zéghal et Ahmed (1990) analysent en plus des rapports annuels, les publicités et les brochures d'un échantillon d'entreprises canadiennes. Une vague récente d'études empiriques (Campbell & Beck 2004; Freedman & Jaggi 2005; Jose & Lee 2007; Patten & Crampton 2004 ; Zhang et al. 2007) analysent les sites internet des grandes entreprises, comme média de reporting DD. Le *reporting Web* offre aux utilisateurs la possibilité de faire un feedback plus facile et plus rapide leur donnant le sentiment d'avoir un dialogue direct avec les entreprises (Scott & Jackson 2002). La méthodologie majoritairement employée pour

collecter les données du reporting DD est celle de l'analyse de contenu. Abbott et Monsen (1979, p.504) définissent la méthode de l'analyse de contenu de la manière suivante : « *une technique de collecte de données qui consiste à codifier des informations qualitatives sous forme littéraire en catégories, afin d'obtenir des échelles quantitatives de complexité variable* »⁹

Pour analyser le contenu du média choisi, la plupart des études utilisent une grille contenant un ou plusieurs thèmes (catégories) de reporting DD. Notre revue de la littérature montre que la grille d'Ernst & Ernst (1971 et 1978) a été réutilisée dans plusieurs études empiriques ultérieures (Abbott et Menson 1979; Belkaoui et Karpik 1989; Gray et al.1995b; Hackston & Milne 1996; Patten, 1991 ; Preston 1978 ; Zéghal & Ahmed 1990). Cette grille a été réadaptée par Gray et al. (1995b). Les études dans le domaine du reporting DD et qui se sont focalisées sur le volet environnemental¹⁰ ont utilisé la grille de Wiseman (1982). Cette grille a été réadaptée par Cormier et Magnan (1999 et 2003). D'autres études ont effectué des études descriptives exploratoires identifiant les thèmes de la divulgation au fur et à mesure de l'avancement de l'analyse de contenu du media utilisé. Il s'agit notamment d'études explorant le reporting DD dans le contexte d'un nouveau pays non étudié auparavant (voir par exemple, Zhang et al. (2007), qui explorent le contexte chinois et Laine (2010) explore le contexte finlandais). D'autres chercheurs ont monté une grille en combinant des thèmes de la littérature préexistante (Williams & Pei 1999; Williams 1999; Paul 2008; Jose & Lee 2007) ou ont choisit des thèmes spécifiques à leur objectif d'étude (Freedman & Jaggi 2005; Deegan & Rankin 1996 ; Deegan & Gordon 1996; Adams 2002). Par ailleurs, certaines recherches portent sur un seul thème du reporting DD. Ainsi, Jaggi & Freedman (1992) ont choisi de se focaliser sur la pollution de l'eau, Adams & Harte (1998) sur l'emploi des femmes.

Une fois la liste des thèmes de reporting est choisie, les chercheurs ont généralement recours à une unité de mesure du reporting qui peut être :

- Le nombre de mots (Brown et Deegan 1998; Campbell 2003; Deegan & Gordon 1996; Deegan & Rankin 1996; Neu et al. 1998; Zéghal & Ahmed 1990).
- Le nombre de phrases (Hackston & Milne 1996; Walden & Schwartz 1997; Williams & Pei 1999).
- Le nombre de pages (Adams 2000; Adams & Harte 1998; Adams et al. 1995; Gray et al. 1995a; 1995b; Guthrie & Parker 1989; Patten 1991; 1992). Le choix de l'unité de mesure a fait l'objet de plusieurs études (voir par exemple, Gray et al. 1995a; Hackston & Milne 1996; Milne & Adler, 1999).

- Certains chercheurs utilisent une approche qualitative qui capte aussi bien la quantité du reporting que sa qualité (Wiseman 1982; Warsame et al. 2002; Ingram 1978; Cormier & Magnan 1999; Cormier & Gordon 2001; Cormier & Magnan 2003; Campbell & Beck 2004; Aerts et al. 2006 ; Ben Rhouma 2008). Ces études emploient une échelle de notation pour apprécier le caractère monétaire ou non de l'information divulguée.

1.2. Les interprétations théoriques du reporting DD

L'étude de Gray et al. (1995a) a marqué la littérature théorique dans le domaine du reporting DD. Les auteurs classent les études empiriques du reporting DD selon trois approches théoriques: l'utilité décisionnelle de l'information, les approches économiques, les théories sociopolitiques.

- L'approche de l'utilité décisionnelle de l'information selon laquelle les entreprises divulguent certaines informations sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités parce qu'elles sont utiles pour la prise de décision d'investissement. Milne et Chan (1999) identifient trois types d'études adoptant cette approche. Les études « d'enquêtes » auprès des utilisateurs potentiels des informations divulguées (Epstein & Feedman 1994; Deegan et Rankin 1997). Les études de la réaction des marchés financiers au reporting DD (Belkaoui 1976; Ingram 1978; Jaggi & Freedman 1984). Les études expérimentales évaluant l'impact du reporting DD sur la prise de décision d'investissement (Chan & Milne 1999; Milne & Chan 1999).
- Les approches économiques du reporting DD : certaines recherches (Abbott & Monsen 1979; Belkaoui & Karpik 1989) adoptent la théorie positive de la comptabilité de Watts & Zimmerman (1978) selon laquelle de nombreuses entreprises dépassent les obligations de publication en divulguant des informations non requises par la loi ou les normes en vigueur. Cet accroissement de la transparence peut contribuer à diminuer les coûts d'agence et les coûts politiques. Des recherches plus récentes analysent le reporting DD selon la perspective économique des coûts et bénéfices de l'information divulguée (Cormier & Magnan 1999; Cormier & Magnan 2003; Bewley and Li 2000).
- Les théories sociopolitiques ou approche interprétative du reporting DD considère que l'entreprise est en relation avec différents acteurs qui présentent des besoins différents

en matière d'information sociale et environnementale. L'entreprise influence et elle est aussi influencée par l'ensemble de ses acteurs. Trois théories peuvent être rattachées à cette approche interprétative : 1) La théorie politico-contractuelle qui suggère que le domaine économique ne peut pas être étudié indépendamment du cadre politique, social et institutionnel de l'entité économique (Ernst & Ernst 1978; Gray et al. 1995a; Adams et al. 1995; Adams & Harte 1998; Williams & Pei 1999; Williams 1999). 2) La théorie des parties prenantes qui fournit le cadre de la théorie de l'agence élargie (Capron & Quairel 2004) selon lequel les entreprises vont rendre compte de leurs performances en matière environnementale et sociale à l'ensemble de leurs parties prenantes. Le développement théorique du reporting DD dans le cadre de la théorie des parties prenantes a été initié par Ullmann (1985) et appliqué empiriquement par plusieurs chercheurs (Roberts 1992; Prado-Lorenzo et al. 2009; Paul 2008; Jose & Lee 2007; Gray et al. 1995b; Adams 2004). 3) La théorie de la légitimité selon laquelle «*les organisations cherchent à exercer leur activité dans le cadre des normes et règles acceptées par les sociétés dans lesquelles elles exercent leur activité*» (Teller 2001, p.93), est aujourd'hui le cadre théorique le plus utilisé dans les études sur le reporting DD. En effet, la concentration accrue sur les questions du développement durable est en grande partie le résultat de pression des groupes de parties prenantes pour plus de transparence et communication¹¹.

Le cadre de l'utilité décisionnelle du reporting DD se chevauche en partie avec les cadres économiques et sociopolitiques. En effet, l'information est utile si ses coûts n'excèdent pas ses bénéfices potentiels. Aussi, les utilisateurs potentiels du reporting peuvent être aussi bien les actionnaires que l'une des autres parties prenantes de l'entreprise : les salariés, les syndicats, les fournisseurs, etc. et par conséquent, l'entreprise peut procéder au reporting pour justifier ou rendre légitime certaines de ses actions dans le domaine environnemental et / ou social vis-à-vis de ses parties prenantes. Toutes ces approches peuvent être résumées dans la définition du rapport DD fournit par le GRI, le cadre normatif le plus élaboré à ce jour. Ainsi le GRI définit le rapport sur la durabilité comme «*l'évaluation pratique, la publication et la justification des performances de l'organisation en vue de parvenir au développement durable*». Selon le G3 du GRI : «*le reporting développement durable consiste à mesurer la performance d'une organisation en matière de développement durable, à en communiquer les résultats puis à en rendre compte aux parties prenantes internes et externes*». (Lignes directrices GRI (2006).

Le reporting DD est donc un sujet d'investigation particulièrement complexe puisqu'il combine des informations de type quantitatif avec des éléments entièrement qualitatifs. En plus, il implique un processus difficile à formaliser : cartographie et implication des parties prenantes, fixation de leurs attentes, etc.

La plupart des reporters sont les grandes entreprises sujettes à des attentes publiques très élevés compte tenu des impacts sociaux et environnementaux considérables de leurs activités. Le point de départ pour les organisations utilisant la version G3 du GRI est de déterminer le contenu du rapport. Le premier principe définissant le contenu du rapport est la matérialité.

Les groupes de travail du GRI ont longuement discuté sur la définition de la pertinence et de la matérialité. Ils ont conclu que ces deux concepts devraient être définis en fonction de l'impact des activités de l'organisation sur la durabilité qui sont susceptibles d'influer sur des décisions des parties prenantes de l'organisation. *« Le concept de matérialité devient de plus en plus répandu dans le champ lexical du reporting. Il devient de plus en plus clair que les bénéfices de détermination d'un processus de matérialité robuste va au-delà du reporting. Il fournit à l'organisation une évidence liant la durabilité à la stratégie commerciale, aide à identifier les drivers de la création de valeur à long terme et trace la convergence entre la durabilité et le marché financier ».*¹²

2. Présentation du principe de matérialité et ses implications pour le reporting DD

La littérature antérieure dans le domaine du reporting volontaire d'une manière générale et du reporting DD d'une manière spécifique traite seulement du problème des avantages de l'information par rapport aux coûts. Ces recherches n'ont pas étudié la contrainte de la matérialité. L'objectif de cette recherche est d'explorer le lien entre le principe de matérialité et le reporting DD.

2.1. Matérialité et principe de matérialité

Le concept de matérialité a une longue histoire dans la jurisprudence et les standards comptables (Lo 2010). Après les scandales financiers des années 2000, les autorités comptables (la SEC¹³, l'AICPA¹⁴ et le FASB¹⁵) ont été appelés à effectuer des changements

dans l'application du principe de matérialité au reporting et audit financier (Chewning & Higgs 2002).

Juma'h (2009) évoque les différentes définitions données au concept de matérialité par les différentes autorités comptables FASB considère que *« l'information est matérielle si son omission peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des états financiers. La matérialité dépend de la taille de l'élément ou de l'erreur, jugée dans des circonstances particulières de son omission ou de son inexactitude »*.

Frishkoff (1970, p.116) définit la matérialité en comptabilité comme l'importance relative et quantitative d'une information financière pour un utilisateur dans un contexte de prise de décision. Il évoque deux limites à la détermination de la matérialité :

- L'incapacité d'identifier tous les utilisateurs d'un état financier particulier de la firme.
- L'incapacité de déterminer le niveau de connaissance de ces utilisateurs.

Selon Bernstein (1970), dans l'étude de la matérialité, on doit se focaliser sur les objectifs des états financiers et leurs utilisateurs.

FASB (1975, p.3) synthétise l'importance de l'enjeu matérialité dans le mémorandum comme suit : *« Le concept de matérialité se répand dans le processus du reporting et de la comptabilité financière. Il influence les décisions de collecte, de classification, de mesure et de synthèse des données concernant les résultats des activités économiques d'une entreprise. Il appuie aussi les décisions concernant la présentation de ces données et les divulgations reliées dans les états financiers »*.

Par ailleurs, très récemment, le réseau international de gouvernement d'entreprise appelle les entreprises à être plus sélectives dans la détermination de l'information financière qu'elles reportent et d'indiquer aux investisseurs les enjeux non financiers liés à leur stratégie d'entreprise.

Le concept de matérialité est basé sur la prémisse que les états financiers d'une entreprise doivent être à la fois pertinents et fiables. Toutefois, il pourrait être excessivement coûteux, voir inutile de fournir tout ce qui pourrait être pertinent et fiable dans les états financiers. Pour cela le FASB (1975) a eu l'idée d'appliquer certaines contraintes. La notion « d'importance matérielle » est utilisée dans l'acception généralement admise de ce terme au niveau international (dans le contexte des comptes annuels), selon laquelle l'information revêt une importance matérielle lorsque son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs prennent sur la base des comptes annuels. Les gestionnaires

devront tenir compte du coût de fourniture d'informations par rapport aux avantages qu'elle apporte aux décideurs. Parfois, le coût peut être faible, par exemple, de rétablir quelque chose qui a été laissée de côté, ou de faire une correction. Mais il est très coûteux de compiler, résumer et diffuser l'information, un jugement devrait être fait de savoir si le coût élevé l'emporte sur les avantages tout en gardant à l'esprit que les états financiers devraient idéalement contenir des informations du plus haut niveau et le plus grand intérêt.

Le principe de matérialité est particulièrement important car il n'existe pas d'entreprise pouvant communiquer sur tous les indicateurs. Les entreprises doivent donc disposer d'un outil pour décider quelle information divulguer. Il s'agit de la matérialité. Les entreprises sont obligées d'inclure des indicateurs pour tous les items qui sont matériels à leur activité y compris dans le domaine du développement durable. C'est ainsi que le premier principe définissant le contenu du reporting DD, selon le GRI est celui de la matérialité. Ce principe crucial est qualifié comme étant le plus original (Igalens 2004). Si les pratiques courantes pour la détermination de la matérialité financière se concentrent seulement sur l'information pertinente pour l'évaluation de la performance et des risques à court-terme. L'approche émergente est à la fois basée sur l'engagement vis-à-vis des parties prenantes, la compréhension des limites environnementales et l'alignement stratégique. En effet, la matérialité est redéfinie avec une focalisation sur les parties prenantes et un lien avec la performance. Ainsi le GRI définit la matérialité comme suit: *«L'information dans les rapports doit couvrir les sujets et les indicateurs qui reflètent les impacts économiques, sociaux et environnementaux ou qui peuvent avoir un impact sur les évaluations et les décisions des parties prenantes»*.

Par ailleurs AA 1000 Assurance Standard considère que *«le reporting doit inclure des informations sur la performance durable demandées par les parties prenantes et les aidant dans leurs actions, jugements et prises de décisions »*.

2.2. Les implications du principe de matérialité sur le reporting DD: une convergence vers les indicateurs clés de performance DD

L'un des défis le plus important du rapport DD est de trouver un équilibre entre complétude et pertinence. La version G3 des directives GRI identifie et dissémine une large liste d'indicateurs de durabilité (à peu près 80) à travers les trois dimensions économique, environnementale et sociale. En plus, le GRI a développé des lignes directrices spécifiques à

certaines secteurs dans lesquelles il souligne un certain nombre d'indicateurs les plus pertinents du secteur. Pour adresser l'enjeu de pertinence d'indicateurs spécifiques, le GRI et d'autres organisations comme *AccountAbility* ont aussi développé des directives de matérialité que les entreprises peuvent suivre pour identifier les enjeux de grande importance¹⁶

Une approche plus limitée et ciblée est prise par des investisseurs responsables comme la société suisse de gestion d'argent Pictet & Cie. Pictet adopte une position se concentrant sur un nombre limité d'indicateurs clés - potentiellement en tout et pour tout qu'un ou deux par industrie – qu'elle considère comme l'approche la plus productive à la recherche de durabilité. Dans son papier de mars 2005 *"Less can be more : A New Approach to SRI Research "*, Pictet soutient qu'il *"est souvent plus facile de répondre à beaucoup de questions non pertinentes que trouver les réponses à peu de question pertinentes"* et appelle à l'identification d'un nombre limité "de facteurs d'impact clés".

Plus récemment, l'appel à l'adoption d'indicateurs clés de performance est venu des professionnels financiers européens : la Fédération Européenne des Sociétés d'Analystes Financiers a publié une directive « l'intégration des indicateurs ESG¹⁷ dans l'analyse financière et l'évaluation des entreprises », qui recommande l'incorporation des indicateurs clés de performance à la divulgation MD & A, dans le but d'atteindre la comparabilité.

La Fédération Allemande du Ministère de l'Environnement a aussi réalisé son standard «*SD-KPI pour 2010-2014*»¹⁸ qui présente un standard pour un reporting minimal d'une information de durabilité pertinente dans les rapports annuels de gestion. Ces indicateurs de performance clés classés par industrie ont été compilés par questionnaire complété par des analystes de l'investissement socialement responsable sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance particuliers.

Par ailleurs, en conclusion d'une série de séminaires sur la transparence des entreprises européennes sur leurs pratiques sociales, environnementales et de gouvernance éthique, les points de vues exprimés par les différentes parties prenantes ont montré des points de convergence sur :

- Le besoin de transparence et de matérialité de la gouvernance sociale et environnementale, qui se traduit par des standards généraux et par secteur (l'approche sectorielle répondant au besoin de « matérialité »)
- Le besoin de comparabilité.

Le cadre de reporting de Corporateregister.com¹⁹ stipule qu'un reporting équilibré nécessite la divulgation des éléments clés de la performance d'une organisation qui permettent d'évaluer sa performance. La stratégie consiste à :

- 1) Savoir si le rapport considère les éléments matériels.
- 2) Savoir si ce qui a été reporté est crédible c'est-à-dire si le reporting a fait l'objet d'une assurance professionnelle.

Dans un rapport intitulé « *de la transparence à la performance : le reporting DD sur les enjeux clés par industrie* » développé par le centre Hauser des organisations à but non lucratif de l'université d'Harvard et l'Initiative de l'Investissement Responsable (désormais nommé rapport Hauser-SRI), les auteurs soulignent que la divulgation obligatoire d'indicateurs clés de performance est cruciale pour un cadre de divulgation matériel et effectif. Ainsi, le reporting DD doit être rendu obligatoire, jusqu'à un certain étendu, et ce pour assurer la disponibilité de données DD comparables aux investisseurs et autres parties prenantes voulant constituer un jugement de matérialité sur ces données par eux-mêmes. Les indicateurs clés de performance de développement durable qui varient dans leur matérialité d'un secteur à l'autre jouent un rôle important dans le *reporting* (Lydenberg et al.2010).

Selon le rapport Hauser-SRI, une approche basée sur des indicateurs clés de performance et qui se focalise sur un nombre limité des enjeux de durabilité les plus pertinents et spécifiques au secteur, a plusieurs avantages. Ainsi cette approche peut aider à :

- Identifier les aspects de durabilité spécifiques à la performance du secteur qui peuvent impacter la société d'une manière positive ou négative,
- Définir l'information la plus pertinente et qui peut être collectée et reportée raisonnablement.
- Présenter d'une manière standardisée et utile, les données qui permettent de comparer la performance de durabilité relative d'une entreprise.

En d'autres termes, un nombre limité d'indicateurs clés peut contribuer à un régime de reporting équilibré qui sert la demande duelle de compréhension et praticabilité. Un tel régime peut se fonder sur un vaste travail de définition et de mesure de la durabilité déjà existante et peut aussi guider les entreprises et les parties prenantes à se focaliser sur les enjeux ayant des implications de durabilité importante à tout moment.

Les partisans de la divulgation ESG et des indicateurs clés de performance soulignent que ces approches de reporting peuvent aider l'entreprise à dresser un certain nombre de challenges comme :

- Le changement climatique et l'utilisation efficace de l'énergie.
- Les émissions toxiques et chimiques dans l'environnement.
- La gestion durable des forêts, poissonneries et autres ressources naturelles.
- La sécurité et les conditions de travail.
- L'accès équitable aux technologies et services financiers pour tous les membres de la société.
- La disponibilité de l'eau.
- Les opportunités équitables dans l'emploi.
- Le besoin de produits et services durables.

Le reporting de la performance durable ou performance ESG est une étape cruciale vers un marché qui récompense la création de la richesse à long terme dans une société juste et durable. Les indicateurs de performance clé peuvent jouer un rôle très important et supporter les marchés qui créent cette richesse à long terme. Ces indicateurs peuvent former la base du reporting DD qui permet une amélioration dans ces enjeux les plus matériels pour la performance financière de l'entreprise (Lydenberg et al.2010).

Le régime de reporting sans les indicateurs de performance clés pose des challenges majeurs :

- Les entreprises peuvent dépenser un temps et des dépenses énormes à collecter des données sans aucun rapport avec leurs impacts environnementaux et sociétaux.
- Des rapports de DD contenant des quantités excessives d'informations peuvent rendre l'analyse et la prise de décision difficile pour les investisseurs, les régulateurs, les ONG, les consommateurs et les autres parties prenantes.
- Les entreprises peuvent être sujettes à des demandes d'informations toujours croissantes émanant d'un nombre de plus en plus important de parties prenantes.
- Les entreprises les plus exposées peuvent être sujettes à des pressions disproportionnées pour accroître leur reporting.

Par ailleurs, Lydenberg et al. (2010) considèrent que les décisions sur la façon de coordonner et équilibrer le reporting DD sur des enjeux universels pour se focaliser sur des indicateurs clés de performance varieront d'une région à autre et d'un pays à un autre. Ces méthodes doivent être totalement transparentes pour que ces différences puissent être totalement

comprises. En plus, elles doivent être désignées d'une manière suffisamment flexible pour permettre le changement à travers le temps. Ils proposent une méthode de six étapes pour évaluer la matérialité d'un nombre très large d'enjeux de durabilité par secteur et ensuite, la méthode a été appliquée à six secteurs.

Les six étapes de la méthode d'identification des indicateurs clés de performance par secteur sont les suivantes:

- 1) Assembler un univers large des risques et opportunités de développement durable qui peuvent être appliqués à tous les secteurs. Les auteurs partent de la liste des indicateurs du GRI et les classent par partie prenante : Clients, communauté, gouvernance, employés, fournisseurs et environnement. En effet, le GRI émerge d'un processus continu d'engagement de parties prenantes.
- 2) Sélectionner un système de classification par secteur : les auteurs se sont basés sur le système de nomenclature des secteurs ICB « *Industry Classification Benchmark* » développé par le Dow Jones Indexes et le FTSE. Six secteurs ont été choisis pour représenter la diversité des pratiques des affaires. De l'industrie (Automobile et papier) aux produits d'investissements (investissement immobilier) aux services (secteur aérien, électricité, banque de détail).
- 3) Etablir une définition de la matérialité pour identifier les enjeux non financiers les plus matériels pour une industrie donnée. La définition de la matérialité adoptée est une version modifiée de la matérialité développé par AccountAbility et préconisé par le GRI. Par ailleurs, la définition de la matérialité adoptée est plus large que la définition historique de la matérialité adoptée par les régulateurs financiers mais n'exclue pas la définition de la matérialité financière. La principale révision de la définition de la matérialité d'AccountAbility consiste ainsi à insister sur les opportunités matérielles positives pour l'innovation de durabilité qui peuvent amener à des avantages compétitifs. Le test de matérialité adopté comporte cinq catégories d'impacts à évaluer pour chacun des enjeux dans les secteurs. Ces impacts sont les suivants :
 - Impacts / risques financiers ;
 - Les drivers légaux / réglementaires/ politiques ;
 - Les enjeux DD que les entreprises du secteur tendent à communiquer et qu'elles reconnaissent comme drivers importants dans leur conduite des affaires ;
 - Les attentes des parties prenantes et les tendances sociétales ;
 - Les opportunités d'innovation.

- 4) Appliquer le test de matérialité aux enjeux potentiels applicables à chaque secteur. Afin d'identifier les enjeux matériels spécifiques à chaque secteur, les auteurs du rapport ont construit un score hypothétique pour chacun des enjeux sur une échelle de Likert allant de 0 à 3 et ce pour évaluer l'impact d'un enjeu donné sur la catégorie d'impacts identifiées dans l'étape précédente. Les scores sont ensuite additionnés pour donner à chaque enjeu un score de 0 à 15. Un score élevé implique que l'enjeu est matériel pour le secteur donné.
- 5) Classer la matérialité de ces enjeux par industrie et établir un seuil définissant les enjeux clés. Une fois le test de matérialité appliqué à l'ensemble des enjeux DD identifiés au cours de la première étape, les auteurs ont pu repérer pour chacun des secteurs les enjeux à scores élevées en fixant un seuil de comparabilité. Par exemple en considérant que tous les enjeux ayant obtenu un score de 6 à 15 sont jugés matériels pour l'industrie.
- 6) Créer un ensemble d'indicateurs clés de performance pour la plupart des enjeux matériels pour chaque secteur. Dans cette dernière étape de la méthode d'identification des indicateurs clés de performance DD, les auteurs ont choisit de définir deux types d'indicateurs clés et deux méthodes de reporting pour chaque type. Ils distinguent ainsi :
 - **Les indicateurs d'impacts** qui correspondent aux actions entreprises dans les opérations quotidiennes de l'entreprise et qui ont un impact substantiel sur les parties prenantes (à titre d'exemple les émissions environnementales, la sécurité au travail, etc.).
 - **Les indicateurs d'innovation** qui correspondent aux modèles de décisions des affaires telles que le lancement de nouveaux produits ou stratégies ayant pour objectif d'atteindre une meilleure durabilité, un challenge de justice sociale. Ceci incluse par exemple les décisions d'entrer dans les énergies renouvelables, de développer des vaccins de prévention des maladies d'enfance dans les pays développés, etc.

Ces deux types d'indicateurs peuvent être développés du point de vue de la performance ou peuvent être des orientations managériales. Les indicateurs de performance sont quantitatifs. Ils communiquent des données spécifiques sur les rapports de l'entreprise avec ses principales parties prenantes (focalisation sur les risques évités) ou bien sur les résultats sociaux et environnementaux positifs visant à dresser les challenges de durabilité. Ces indicateurs tendent

à être plus spécifiques, mesurables, comparables et capables d'être communiqués sous une forme standardisée.

Les indicateurs d'orientations managériales dressent ces même enjeux mais captent les politiques et stratégies générales de l'entreprise soit pour fournir un proxy de performance ou bien un contexte additionnel. Elles sont réflexives, qualitatives, concentrées sur les politiques écrites, sur les bonnes pratiques et la stratégie générale de l'entreprise.

Conclusion

L'application du principe de matérialité au reporting développement durable marque la transition vers une nouvelle approche de reporting de plus en plus axée sur les indicateurs clés de performance DD. Cette nouvelle approche complète et améliore le cadre du reporting universel de différentes manières. Premièrement, elle se raccorde avec le reporting universel dans le sens où plusieurs indicateurs clés se reproduisent à travers les secteurs. L'identification de ces indicateurs clés souligne ceux des indicateurs universellement applicables les plus significatifs dans le monde de l'entreprise. En même temps, les indicateurs clés de performance DD peuvent améliorer le reporting universel en identifiant les indicateurs les plus matériels pour une ou plusieurs industries.

Les indicateurs clés de performance sont plus utiles quand on se focalise sur une industrie spécifique parce que l'importance des informations sur les enjeux ESG spécifiques varie substantiellement à travers les secteurs. D'ailleurs les recherches dans le domaine du reporting DD reconnaissent que le secteur est un déterminant important du reporting. La plupart des recherches se focalisent sur l'étude des secteurs dits «polluants» ou «sensibles» qui présentent des enjeux environnementaux importants. La prochaine phase de cette recherche consiste à analyser empiriquement l'application du principe de matérialité dans le reporting DD des entreprises appartenant à un seul secteur d'activité. Ces enjeux spécifiques à un secteur unique sont souvent les plus matériels, parce qu'ils proviennent des activités principales et des modèles économiques des entreprises dans ce secteur. Ceci souligne que le reporting axé sur les indicateurs clés peut remplir des écarts importants de l'approche universelle. En plus, l'approche des indicateurs clés permet de souligner les enjeux et de dresser en détail ceux qui sont d'une pertinence substantielle pour les parties prenantes autres que les actionnaires traditionnellement servis par le principe de matérialité dans le reporting financier (Lydenberg et al.2010).

Notes

¹ Extrait de l'ISO 26000 (paragraphe 3.3) Selon le document n°476 de l'AFNOR mis en circulation en date du 26 janvier 2009.

² Selon Corporateregister.com, le nombre de rapports DD et rapports similaires émis annuellement par les entreprises a évolué de 26 en 1992 à plus de 3000 en 2008.

³ Pour une revue complète des réglementations Internationales, Européennes et Nationales du reporting développement durable, nous renvoyons le lecteur au site dédié au reporting sur la RSE disponible à travers le lien : <http://www.reportingrse.org>

⁴ Accountability (1999). Accountability 1000 (AA1000) Framework. Standard, Guidelines and Professional Qualification, London, Institute of Social and Ethical Accountability, <http://www.accountability21.net/>.

⁵ Le GRI est un organisme non gouvernemental à but non lucratif fondé en 1997 par le CERES (Coalition for Environmentally Responsible Economies) et le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement).

⁶ Lignes directrices GRI (2006) disponible à l'adresse :

http://www.globalreporting.org/NR/rdonlyres/C5E61A92-7CE0-403C-B9EC7BABC182FDA8/2847/G3_FR_RG_Final_with_cover.pdf

⁷ « Le terme reporting a été essentiellement rattaché à la comptabilité financière (Damak-Ayadi, 2010).

⁸ La loi sur les Nouvelles Régulations Economiques de 2001 impose à toutes les entreprises françaises cotées de divulguer un certain nombre d'informations concernant les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités dans leurs rapports annuels de gestion.

⁹ *“A technique for gathering data that consists of codifying qualitative information in literary form into categories in order to derive quantitative scale of varying levels of complexity” (p504).*

¹⁰ Aerts et al. 2006; Bewley and Li 2000; Cormier & Magnan 2003; Cormier & Gordon 2001; Cormier & Magnan 1999; Freedman & Wasley 1990; Guthrie & Parker 1990; Patten 1992; Warsame et al. 2002

¹¹ Adams 2002; Balconièrè & Patten 1994; Brown & Deegan 1998; Buhr & Freedman 2001; Campbell 2000; Campbell 2003; Campbell & Beck 2004; Cormier & Gordon 2001; Deegan & Gordon 1996; Deegan & Rankin 1996; Guthrie & Parker 1989; Guthrie & Parker 1990; Neu, Warsame et Pedwell, 1998; O' Donovan 2002; O'dwyer (2002); Patten 1991; 1992; Warsame et al. 2002; Walden & Schwartz 1997; Wilmshurst et Frost 2000)

¹² The Materiality Report: Aligning Strategy, Performance and Reporting », publié par AccountAbility en 2006). <http://www.accountability21.net/uploadedFiles/publications/The%20Materiality%20Report%20-%20Briefing.pdf>

¹³ SEC : Security and Exchange Commission : l'organisme fédéral américain de réglementation et de contrôle des marchés financiers

¹⁴ AICPA : American Institute of Certified Public Accountants

¹⁵ FASB : Financial Accounting Standard Board: le Comité des normes comptables et financières.

¹⁶ The Materiality Report: Aligning Strategy, Performance and Reporting », publié par AccountAbility en 2006). <http://www.accountability21.net/uploadedFiles/publications/The%20Materiality%20Report%20-%20Briefing.pdf>

¹⁷ ESG : environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

¹⁸ SD-KPI: Sustainable Development – Key Performance Indicators: disponible à l'adresse suivante : http://www.sifjapan.org/document/SD-KPI_Standard_2010-2014_V12e.pdf

¹⁹ <http://www.corporateregister.com/>

Bibliographie

- Abbott, W.F., Mosen, R.J. (1979). On the measurement of corporate social responsibility: self-reported disclosures as a method of measuring corporate social involvement. *Academy of Management Journal*, September: 501-515.
- Adams, C.A. (2002). Internal organisational factors influencing corporate social and ethical reporting: Beyond current theorising. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 15 (2): 223-250.
- Adams, C.A., Hill, W.Y., Roberts, C.B. (1998). Corporate social reporting practices in Western Europe. Legitimizing corporate behaviour? *British Accounting Review* 30 (1): 1-21.
- Aerts, W., Cormier, D., Magnan, M. (2006). Intra - Industry Imitation in Corporate Environmental Reporting: an International perspective. *Journal of Accounting and public Policy* 25 (3): 299-331.
- Bansal, P., Clelland, L. (2004). Talking Trash: Legitimacy, Impression Management and Unsystematic Risk in the context of the Natural Environment. *Academy of Management Journal* 47 (1): 93-103.
- Belkaoui, A. (1976). The Impact of the Disclosure of the Environmental Effects of Organizational Behaviour on the Market. *Financial Management* 5 (4): 26-30.
- Belkaoui, A., Karpik, P.G. (1989). Determinants of the corporate decision to disclose social information, *Accounting, Auditing and Accountability journal* 2 (1): 36-51.
- Ben Rhouma, A. (2008). *Etude des déterminants de la divulgation environnementale et sociale des entreprises françaises*, Thèse en Sciences de Gestion, Nice : Université de Nice-Sophia Antipolis.
- Blaconière, W., Patten, D. (1994). Environmental disclosures regulatory costs and changes in firm value. *Journal of Accounting and Economics* 18: 357 – 377.
- Bowman, E. H., Haire, M. (1975). A strategic posture toward Corporate Social Responsibility. *California Management Review*, 18 (2): 49-58.
- Brown, N., Deegan, C. (1998). The public Disclosure of Environmental Performance Information – A Dual Test of Media Agenda Setting Theory and Legitimacy Theory. *Accounting and Business Research*, 29 (1), Winter: 21-41.
- Campbell, D. (2000). Legitimacy theory or managerial reality construction? Corporate social disclosure in Marks and Spencer Plc corporate reports, 1995-1997. *Accounting Forum* 24 (1).
- Capron, M. (2000). Comptabilité sociale et sociétale. In *Encyclopédie Comptabilité Contrôle de Gestion et Audit* (ED Colasse, B.) Paris : Economica, 407-419.
- Capron, M., Quairel, F. (2002). Les dynamiques relationnelles entre la firme et ses parties prenantes. Cahier de Recherche, Université de Paris Dauphine.
- Capron, M., Quairel, F. (2003). *Reporting sociétal : Limites et enjeux de la proposition de normalisation internationale Global reporting Initiative*. 24^{ème} Congrès de l'Association Francophone de Comptabilité, Louvain la Neuve.
- Chan, C.C., Milne, M.J. (1999). Investor reactions to corporate environmental saints and sinners: an experimental analysis. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 29 (4): 265-279.
- Christophe, B. (1992). La Comptabilité environnementale et ses enjeux. *Revue Française de Comptabilité* juin-juillet-août : 96-104.
- Christophe, B. (1995). *La comptabilité verte : de la politique environnementale à l'écobilan*. De Boeck Université.

- Christophe, B. (2003). La comptabilité verte ou comment mieux informer pour contribuer au Développement Durable. *Revue Française de Comptabilité* 356 : 35-38.
- Cormier, D., Gordon, I. (2001). An Examination of Social and Environmental Reporting Strategies. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 14 (5): 587- 616.
- Cormier, D., Magnan, M. (1999). Corporate Environmental Disclosure Strategies: Determinants, Costs and Benefits. *Journal of Accounting, Auditing and Finance* 4 (4): 429-451.
- Cowen, S. S., Ferrari, L.B., Parker, L.D., (1987). The impact of Corporate Characteristics on social responsibility Disclosure: A typology and Frequency-Based analysis. *Accounting, Organizations and Society*: 111-122.
- Damak-Ayadi, S. (2010). Le reporting social et environnemental suite à l'application de la loi NRE en France. *Comptabilité Contrôle Audit* 16 (1) : 53-81.
- Damak-Ayadi, S. (2004). *La publication des rapports sociétaux par les entreprises françaises*. Thèse en Sciences de Gestion, Paris : Université de Paris 9 Dauphine.
- Deegan, C., Gordon, B. (1996). A study of the environmental disclosure practices of Australian corporations. *Accounting and Business Research* 26 (3): 187 – 199.
- Deegan, C., Rankin, M., (1996). Do Australian Companies report environmental disclosures by firms prosecuted successfully by Environmental Protection Authority. *Accounting, Auditing and accountability Journal* 9 (2): 50-67.
- Deegan, C., Rankin, M. (1997). The materiality of environmental information, to users of annual reports. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 10 (4): 562-583.
- Deegan, C., Rankin, M., Tobin, J. (2002). An examination of the corporate social and environmental disclosures of BHP from 1983-1997. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 15 (3): 312-343.
- Deegan, C. (2002). The legitimising effect of social and environmental disclosures – a theoretical foundation. *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, 15 (3): 282-311.
- Ernst & Ernst (1978). *1977 Survey of Fortune 500 Annual Reports*. Ernst & Ernst Cleveland Ohio.
- Financial Accounting Standards Board. (1975). *An analysis of issues related to criteria for determining materiality (Discussion Memorandum)*, Norwalk, CT: FASB.
- Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Boston, Pitman.
- Freedman, M., Jaggi, B., (1986). An analysis of the impact of corporate pollution disclosures included in annual financial statements on investors' decision. *Advances in public interest Accounting* 1: 193-212.
- Freedman, M., Wasley, C. (1990). The association between environmental performance and environmental disclosures reports and 10Ks; *Advances in Public Interest Accounting* 3: 183-193.
- Gray, R., Kouhy, R., Lavers, S. (1995a). Corporate Social and Environmental Reporting: A Review of the Literature and a Longitudinal Study of UK Disclosure. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 8 (2): 47-77.
- Gray, R., Kouhy, R. Lavers, S. (1995b). Methodological themes: constructing a research database of social and environmental reporting by UK companies. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 8 (2): 78-101.
- Gray, R, Owen, D., Maunders, K. (1987). *Corporate Social Reporting: Accounting and Accountability*. Prentice Hall, London.

- Gurthrie, J., Parker, L. D. (1989). Corporate Social Reporting: A Rebuttal of Legitimacy Theory. *Accounting and Business Research* 19 (76): 343-352.
- Guthrie J., Parker, L.D. (1990). Corporate social disclosure practice: a comparative international analysis. *Advances in Public Interest Accounting* 3: 159-175.
- Hackston, D., Milne, M. (1996). Some determinants of social and environmental disclosure in New-Zeland companies. *Accounting, Auditing and accountability journal* 9 (1): 77-108.
- Haniffa, R.M., Cooke, T.E. (2005). The impact of culture and governance on corporate social reporting. *Journal of Accounting and Public Policy* 24: 391-430.
- Heitzman, S., Wasley, C., Zimmzerman, J. (2010). The joint effects of materiality thresholds and voluntary disclosure incentives on firms disclosures decisions. *Journal of Accounting and Economics* 49: 109-132.
- Igalens, J. (2009). Norme de responsabilité et responsabilité des normes : le cas d'ISO 26000. *Revue Management et Avenir* 23 (3) : 91-104.
- Igalens, J. (2004). Comment évaluer les rapports de développement durable. *Revue française de gestion*, 152, septembre-octobre, Dossier le développement durable.
- Ingram, R.W. (1978). An investigation of the information content of (certain) social responsibility disclosures. *Journal of Accounting Research* 16: 270-285.
- Ingram, R W., Frazier, K. (1980). Environmental Performance and Corporate Disclosure. *Journal of Accounting Research*, autumn: 614-622.
- Jose, A., Lee, S. M. (2007). Environmental Reporting of Global Corporations: A Content Analysis based on Websites Disclosures. *Journal of Business Ethics* 72(4): 307-321.
- Lauriol, J. (2004). Le développement durable à la recherche d'un corps de doctrine. *Revue Française de Gestion*, 152 (5): 137-150.
- Lo, K. (2010). Materiality and voluntary disclosures. *Journal of Accounting and Economics* 49: 133-135.
- Lydenberg, S., Rogers, J., Wood, D. (2010). From Transparency to Performance: Industry-Based Sustainability Reporting on Key Issues. The Hauser Center for Non Profit Organization at Harvard University and Initiative for Responsible Investment.
http://hausercenter.org/iri/wp-content/uploads/2010/05/IRI_Transparency-to-Performance.pdf
- Mikol, A. (2003). La communication environnementale de l'entreprise. *Revue Française de Gestion* 147 : 151-159.
- Neu, D. H. Warsame, Pedwell, K. (1998). Managing Public Impressions: Environmental Disclosures in Annual Reports. *Accounting, Organisations and Society* 23 (3): 265-282.
- Nieuwenhuis, P., Wells, P. (1999). Filling new products niches for greater sustainability. *Financial Times Automotive Environment Analyst* 59:5-23.
- O'Donovan, G. (2002). Environmental disclosures in the annual report: Extending the applicability and predictive power of legitimacy theory. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 15 (3): 344-371.
- O'Dwyer, B. (2002). Managerial perceptions of corporate social disclosure: An Irish story. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 15 (3): 406-436.
- Oxibar, B. (2003). *La diffusion d'information sociétale dans les rapports annuels et les sites Internet des entreprises françaises*. Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université de Paris 9 Dauphine, Paris.

- Patten, D.M. (1991). Exposure, legitimacy and social disclosure. *Journal of Accounting and Public Policy* (10): 297-308.
- Patten, D.M. (1992). Intra-industry environmental disclosures in response to Alaska oil spill: a note on legitimacy theory. *Accounting Organization and Society* 17 (5): 471-475.
- Pellé-Culpin I. (1998), «*Du paradoxe de la diffusion d'information environnementale par les entreprises européennes* », Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université de Paris Dauphine.
- Quairel, F. (2004). Responsable mais pas comptable : analyse de la normalisation des rapports environnementaux et sociaux. *Comptabilité – Contrôle – Audit* 10 (1): 7-36.
- Ramanathan, K. V. (1976). Toward a Theory of Corporate Social Accounting. *The Accounting Review*: 516-528.
- Rivière-Giordano, G. (2007). Comment crédibiliser le reporting sociétal ? *Comptabilité – Contrôle – Audit* 13 (2): 127-148.
- Roberts, C.B. (1991). Environmental disclosures: a note on reporting practices in mainland Europe. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 4 (3): 62-71.
- Roberts, R. W. (1992). Determinants of Corporate Social Responsibility Disclosure: An Application of Stakeholder Theory of Stakeholder Theory. *Accounting Organizations and Society*, 17 (6), pp. 595-612.
- Teller, R., Antheaume N. (2001). *Quel regard vers d'autres formes de comptabilité : comptabilité sociétale et comptabilité environnementale*. Dans faire de la recherche en comptabilité financière, coordonné par Pascal Dumontier et Robert Teller, édité avec la FNEGE, Vuibert, pp.85-99.
- Ullmann A. (1985). Data in Search of a Theory: A Critical Examination of the relationships among Social Performance, Social Disclosure, and Economic Performance of U.S. Firms. *Academy of Management Review* 10 (3): 540-57.
- Unerman, J. (2000). Methodological issues – Reflection on quantification in corporate social reporting content analysis. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 13 (5): 667-680.
- Walden, D., Schwartz, B.N. (1997). Environmental disclosures and public policy pressures”, *Journal of Accounting and Public Policy* 16 (2): 125 – 154.
- Watts, R., Zimmerman, J. (1978). Towards a positive theory of the determination of accounting standards. *The Accounting Review* 1: 112-134.
- Wilmshurst, T., Frost, G. (2000). Corporate Environmental Reporting: A Test of Legitimacy Theory. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 13 (1): 10-26.
- Wiseman, J. (1982). An Evaluation of environmental disclosures made in annual reports. *Accounting, Organizations and Society*, 7 (1), pp. 53-63.
- Zeghal, D., Ahmed, S.A. (1990). Comparison of social responsibility information. Disclosure media used by Canadian firms. *Accounting, Auditing and Accountability Journal* 3 (1): 38-53.

Annexe 1: Tableau de synthèse de la littérature sur le reporting DD par méthodologie et approche théorique

Etudes	Echantillon sélectionné	Média (s) analysé (s)	Méthodologie d'analyse, thèmes de quantification du reporting et unité de mesure du reporting	Interprétation théorique
Abbott et Menson 1979	450 Entreprises de Fortune 500 de 1974	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1971) contenant 6 catégories : environnement, égalité des chances, personnel, implication dans la communauté, produits, autres. Unité de mesure du reporting : Nombre de mots dédiés à la RSE	Approche économique : coûts politiques de la divulgation
Adams & Frost 2008	4 entreprises britanniques et 3 entreprises australiennes (2 banques + 3 entreprises de services + 1 entreprise de télécommunication + une entreprise forestière)	Entretiens avec 15 personnes des entreprises de l'échantillon impliqués dans l'élaboration du reporting DD	Méthodologie : entretien Thèmes : classification des données des entretiens selon les thèmes suivants : la motivation et le personnel derrière le développement du reporting DD ; le développement et l'utilisation des indicateurs de performance clés en lien avec la performance sociale et environnementale ; l'intégration du processus du reporting DD dans la mesure de la performance et l'intégration des sujets sociaux et environnementaux dans la prise de décision, les futurs développements.	Utilité décisionnelle de l'information et la prise en compte des parties prenantes
Adams 2004	Une grande multinationale « Alpha »	Tous les medias de reporting utilisés de 1992 à 1999	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : étude de cas : analyse longitudinale de tous les medias de reporting pour déterminer le contenu du reporting.	Théorie des parties prenantes
Adams 2002	3 entreprises britanniques et 4 entreprises allemandes de l'industrie chimique et pharmaceutique sélectionnées parmi les grandes entreprises listées dans the Times 1000 en 1995	Entretiens avec les directeurs des entreprises et / ou les directeurs du département environnement	Méthodologie : entretien Thèmes : les constituants organisationnels impliqués dans le processus de prise de décision, l'implication des parties prenantes, les raisons du reporting éthique et de sa croissance, les bénéfices perçus du reporting éthique, l'étendu vers lequel l'entreprise étudie d'autres rapports éthiques d'autres entreprises et l'étendue de suivi des directives dans le reporting environnemental, le média utilisé dans la communication de l'information éthique.	Théorie de la légitimité
Adams 2000	20 entreprises des 400 plus grandes entreprises de « the Time 1000 » de 1995, dont 11 britanniques et 9 allemandes de l'industrie chimique et pharmaceutique	Rapport annuel De 1985 - 1995	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : commercialisation et tarification du produit, test et sécurité du produit, implication dans la communauté et le bien-être public, activités et donations charitables, donations et activités politiques, égalité des chances, procédures légales, litiges et dettes. Unité de mesure du reporting : nombre et proportion de page	Etude comparative
Adams & Harte 1998	18 entreprises de « the Times 1000 » de 1995 dont 10 banques et 8 du secteur des services	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : l'emploi des femmes Unité de mesure du reporting : nombre et proportion de page	Théorie politico-contractuelle de la divulgation
Adams et al. 1995		Rapport annuel	Unité de mesure du reporting : nombre et proportion de page	Théorie politico-contractuelle
Aerts et al. 2006	106 entreprises canadiennes, 48 entreprises françaises et 55 entreprises Allemandes	Rapport annuel de 1992 à 1997	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) adaptée Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item	Théorie institutionnelle
Bansal et	100 entreprises sur 5 ans	Rapports	Méthodologie : analyse de contenu	Théorie de la légitimité

Clelland, 2004		médiatiques		
Belkaoui 1976	50 entreprises	Rapport annuel 1976	Méthodologie : Analyse de contenu Thèmes : les charges au titre de la lutte anti-pollution	Utilité décisionnelle de l'information
Belkaoui & Karpik 1989	23 entreprises américaines (secteurs différents)	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1978)	Théorie positive de la comptabilité et théorie économique de l'agence
Bewley & Li 2000		Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982)	Approche économique : coûts et bénéfices de l'information divulguée
Bowman & Haire 1975	82 entreprises de l'industrie alimentaire	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : pas de thèmes spécifiques Unité de mesure du reporting : proportion du rapport dédiée à la RSE	
Balconnière & Patten 1994	47 entreprises américaines (secteur des produits chimiques)	Rapport « 10K »	Méthodologie : analyse de contenu	Théorie de la légitimité
Brown & Deegan 1998		Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Théorie de la légitimité
Buhr & Freedman 2001	Entreprises canadiennes et américaines	Rapport « 10K » Rapport annuel Rapport environnemental de 1988 à 1994	Méthodologie : analyse de contenu	Théorie institutionnelle de la légitimité
Campbell 2000	Une entreprise britannique : Marks & Spencer plc	Rapport annuel de 1969 à 1997	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : étude de cas : analyse longitudinale pour déterminer le reporting et ses déterminants	Théorie de la légitimité et théorie politico-contractuelle
Campbell 2003	Dix entreprises du FTSE 100 britannique appartenant à 5 secteurs différents	Rapport annuel de 1974 à 2000	Méthodologie : analyse de contenu Unité de mesure du reporting : nombre de mots de reporting environnemental divulgués	Théorie de la légitimité
Campbell & Beck 2004	Huit grandes entreprises	Site internet	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : allégations dites contre l'entreprise Unité de mesure du reporting : échelle de Likert de 1 à 5 pour apprécier la qualité de réponse de l'entreprise aux allégations dites contre elle.	Théorie de la légitimité
Cormier & Magnan 2003	50 grandes entreprises françaises sélectionnées de la base de données Datastream	Rapport annuel, rapport environnemental de six ans	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) adaptée Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item	Approche économique : coûts et bénéfices de l'information divulguée
Cormier & Gordon 2001	3 entreprises d'électricité : deux publiques et une privée : Hydro-Québec, BC Hydro, TransAlta	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) adaptée pour l'information environnementale Les items de divulgation sociale : nombre de femmes employées Formation, Heures d'interruption de l'électricité, contributions charitables Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item	Théorie de la légitimité
Cormier & Magnan 1999	Entreprises canadiennes	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) adaptée Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item	Théorie économique : cadre coût et bénéfices de l'information divulguée

Cowen et al. 1987	134 entreprises américaines issues de la base de données d'Ernst & Ernst (1978) : dix secteurs différents	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : environnement, énergie, pratiques honnêtes dans les affaires, ressources humaines, implication sociale, produits et autres	Etude descriptive
Deegan & Gordon 1996	197 entreprises australiennes de 50 industries différentes	Rapport annuel de 1991	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Uranium, charbon, pétrole et gaz, bauxite, matériaux de construction, fertilisants, produits chimiques, industrie de bois Classification des divulgations en positives et négatives Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Théorie de la légitimité
Deegan & Rankin 1996	20 entreprises australiennes	Rapport annuel de 1993 à 1999	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Uranium, charbon, pétrole et gaz, bauxite, matériaux de construction, fertilisants, produits chimiques, industrie de bois Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Théorie de la légitimité
Ernst & Ernst 1978	Fortune 500 entreprises américaines	Rapport annuel de 1972 à 1978	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille composée de sept catégories (environnement, énergie, déontologie, ressources humaines, implication dans la communauté, produits, autres)	Théorie politico-contractuelle
Freedman & Jaggi 2005	120 grandes entreprises mondiales : industrie chimique, pétrole et gaz, énergie, automobile, assurance	Site internet mai / juin 2003	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : la mention du réchauffement climatique et du Protocole de Kyoto, les plans pris et objectifs de contrôle du réchauffement climatique global, coûts potentiels pour atteindre les objectifs du réchauffement global, les coûts engagés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'information sur l'étendue des émissions des gaz à effet de serre. Unité de mesure du reporting : une échelle de notation dépendante du poids des thèmes.	Théorie institutionnelle
Freedman & Jaggi 1982	109 entreprises des industries polluantes de Fortune 500	Rapport « 10K »	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : qualité et quantité de la divulgation sur la pollution	Théorie de la légitimité
Freedman & Wasley 1990		Rapport « 10K » Rapport annuel De 1979 à 1981	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982)	Théorie de la légitimité
Gray et al. 1995a	Entreprises anglaises	Rapport annuel étude longitudinale sur 13 ans	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : une grille composés d'informations obligatoires et d'autres volontaires. Ces dernières appartiennent aux catégories suivantes : ressources humaines, environnement, communauté, clients. Unité de mesure du reporting : nombre de pages	Cadre multi-théorique : théorie politico-contractuelle, théorie des parties prenantes, théorie de la légitimité
Gray et al. 1995b	444 entreprises britanniques (1979-1987) Les 100 plus grandes entreprises britanniques (1988-1991)	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1978) adaptée Unité de mesure du reporting : nombre de pages	Théorie des parties prenantes
Guthrie & Parker 1989	Une étude de cas de l'entreprise Australienne <i>Broken Hill Proprietary Compagny (BHP)</i>	Rapport annuel Rapport semestriel sur 100 ans	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : environnement, énergie, ressources Humaines, sécurité et qualité des produits, implication dans la communauté Unité de mesure du reporting : nombre de pages	Théorie de la légitimité
Guthrie & Parker 1990	150 entreprises (Australie, Royaume-Uni et Etats-Unis)	Rapport annuel de 1983	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982)	Théorie de la légitimité

Hackston & Milne 1996	47 entreprises cotées à la bourse de la Nouvelle Zélande	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1978) adaptée Unité de mesure du reporting : la moyenne du nombre de phrases dédiées à la RSE	Etude descriptive du reporting à la Nouvelle Zélande
Ingram et Frazier 1980	40 entreprises de l'Indice Council on Economic Priorities (CEP) : pétrole, acier, papier, utilités	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : divulgation sur la pollution : réalisation, généralités, litiges, et conformité aux lois et règlements environnementaux	Utilité décisionnelle de l'information
Ingram 1978	287 entreprises de Fortune 500	Rapport annuel de 1996 et 1997	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : cinq catégories : environnement, justesse des affaires, personnel, communauté, produit Unité de mesure du reporting : échelle de notation : 1. Absence de divulgation ; 2. Divulgation non monétaire ; 3. Divulgation monétaire.	Utilité décisionnelle de l'information
Jaggi & Freedman 1992	13 entreprises de l'industrie du papier	Rapport mensuel sur la pollution de l'eau de l'année 1978	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : données sur la pollution de l'eau	Utilité décisionnelle de l'information
Jose & Lee 2007	200 plus grandes entreprises de Fortune 500	Sites internet 2002	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : considérations de planification environnementale, présence de politique environnementale, approche de planification, engagement managérial dans l'institutionnalisation des pratiques environnementales, structures environnementales et organisations spécifiques, prévalence des pratiques environnementales, implication des parties prenantes, activités environnementales des leaders, contrôle environnemental, autres divulgations pertinentes.	Théorie des parties prenantes
Laine 2010	3 grandes entreprises finlandaises	Rapport annuel, rapport spécifique (DD, RSE, etc.) sur 19 ans de 1987 à 2005	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : pas de thèmes spécifiques	Etude descriptive exploratoire
Neu, Warsame et Pedwell, 1998	Entreprises canadiennes dans les secteurs, miniers et forestiers, pétrole et gaz et industries chimiques	Rapport annuel Entre 1982 et 1991	Méthodologie : analyse de contenu Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Théorie de la légitimité
O' Donovan, 2002	3 grandes entreprises australiennes de l'industrie des mines (BHP), de l'industrie chimique (Orica Ltd) et du papier (Amcor Ltd)	Entretiens avec 6 managers des 3 entreprises (1 d'Amcor, 3 de BHP et 2 d'Orica Ltd)	Méthodologie : entretien Thèmes : décision d'introduire de nouvelles technologies de réparation des dommages environnementaux, recyclage, pollution de l'eau, reversement dans la capitale australienne.	Théorie de la légitimité : influence du management sur la reporting DD
O'dwyer (2002)	27 entreprises Irlandaises	Entretiens avec 29 managers des 27 entreprises Irlandaises	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Pas de thèmes spécifiques analysés	Théorie de la légitimité : influence du management sur le reporting DD
Patten 1991	156 entreprises de Fortune 500	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1978) Unité de mesure du reporting : nombre de pages	Théorie de la légitimité
Patten 1992	21 entreprises pétrolières figurant dans le classement de Fortune 500 de 1989	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) Unité de mesure du reporting : nombre de pages	Théorie de la légitimité
Patten & Crampton 2004	62 entreprises américaines	Rapport annuel Site internet	Méthodologie : analyse de contenu	Théorie de la légitimité

Paul 2008	100 entreprises mondiales qualifiées « durable » par la firme de consulting <i>Innovest Strategic Value Advisors</i> en 2006	Site internet	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : parties prenantes, responsabilité sociale de l'entreprise, durabilité, citoyenneté, code de bonne conduite, Global Compact, Global Reporting Initiative, Conseil mondial des affaires de DD, initiatives, sectorielles, indice socialement responsable, droits de l'homme, prix et récompenses	Théorie des parties prenantes et théorie de la légitimité
Pellé-Culpin 1998	81 entreprises européennes (allemandes, britanniques et françaises) des secteurs polluants : chimie, énergie, métal, papier.	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu inspirée de celle de Gray et al. (1995a)	Théorie des parties prenantes
Prado-Lorenzo et al. 2009	116 entreprises espagnoles cotées	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : repérage des divulgations environnementales, sociales et économiques, préparation selon le GRI, vérification de l'information, certification GRI,	Théorie des parties prenantes
Preston 1978	Entreprises de Fortune 500	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : divulgation sociale de la grille d'Ernst&Ernst Thèmes : quantité de la divulgation	Etude descriptive exploratoire
Roberts 1991	110 entreprises européennes cotées (France, Allemagne, Pays-Bas, Suède et Suisse)	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu	Etude descriptive exploratoire
Roberts 1992	130 entreprises de Fortune 500	Rapport annuel De 1984 à 1986	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : employés chargés des relations publiques, existence d'une fondation philanthropique Unité de mesure du reporting : codage binaire	Théorie des parties prenantes
Warsame et al. 2002	35 entreprises canadiennes de 8 secteurs polluants	Rapport annuel de 1985 à 1997	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille de Wiseman (1982) Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item	Théorie de la légitimité
Walden & Schwartz 1997	53 entreprises de l'industrie pétrolière	Rapport annuel de 1988, 1989 et 1990	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : divulgation environnementale Unité de mesure du reporting : nombre de phrases dédiées à la RSE	Théorie de la légitimité
Williams 1999	365 entreprises de l'Asie-Pacifique : 95 Australie, 77 Singapour, 48 Hong Kong, 20 Philippines, 28 Thaïlande, 34 Indonésie, 54 Malaisie,	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : grille élaborée en fonction de la littérature et contenant des items classés en sept catégories : environnement et politique environnementale, énergie, ressources humaines, produits et clients, implication dans la communauté. Unité de mesure du reporting : nombre de phrases dédiées à la RSE	Théorie politico-contractuelle
Williams & Pei 1999	172 entreprises de l'Asie-Pacifique (Australie, Singapour, Malaisie, Hong Kong)	Site internet	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : grille élaborée en fonction de la littérature et contenant des items classés en sept catégories : environnement et politique environnementale, énergie, ressources humaines, produits et clients, implication dans la communauté. Unité de mesure du reporting : nombre de phrases dédiées à la RSE	Théorie politico-contractuelle
Wilmshurst et Frost, 2000	105 entreprises parmi les 500 grandes entreprises australiennes	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Théorie de la légitimité
Wiseman 1982	26 entreprises de l'Indice Council on Economic Priorities (CEP) : pétrole,	Rapport annuel	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : 18 items classés en 4 catégories : facteurs économiques ; litiges	Etude descriptive

	acier, papier		environnementaux ; réduction de la pollution ; et autres considérations environnementales. Unité de mesure du reporting : notation sur une échelle de 0 à 3 selon le caractère quantitatif ou non de l'item.	
Zéghal & Ahmed 1990	15 Entreprises Canadiennes : 6 banques et 9 entreprises pétrolières	Rapport annuel, brochures et publicités	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Grille d'Ernst&Ernst (1978) Unité de mesure du reporting : nombre de mots divulgués	Etude descriptive
Zhang et al. 2007	Top 50 entreprises chinoises cotées	Site internet de 2002	Méthodologie : analyse de contenu Thèmes : Identification des thèmes au Cours de l'analyse	Etude exploratoire descriptive